

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 Mars 2016

**Le Royaume du Maroc, acteur dynamique et engagé en faveur d'une
gouvernance internet ouverte, inclusive et solidaire
Marrakech, capitale mondiale de l'internet pendant une semaine**

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, Le Royaume du Maroc abritera à Marrakech, du 5 au 10 mars 2016, la 55^e Réunion de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), Organisation à but non lucratif chargée de l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, de la sécurité, de la stabilité et de la coordination mondiale du système d'identificateurs uniques de l'Internet. L'ICANN est également responsable de l'administration de plusieurs ressources essentielles d'Internet, comme l'adressage IP et le système DNS racine grâce auquel les noms de domaine fonctionnent.

La réunion de Marrakech qui connaîtra la participation de plus 2000 délégués et dont l'Agence nationale de réglementation des télécommunications est l'hôte local, revêt une importance capitale car elle intervient à une étape importante dans l'évolution de cette organisation qui sera appelée à jouer un rôle prépondérant dans la gouvernance mondiale d'internet.

La réunion de Marrakech aura pour objectif principal de finaliser les discussions sur le processus de transition de l'ICANN qui aura la charge de superviser les fonctions d'IANA d'ici le 30 septembre 2016, date à laquelle l'actuel contrat entre l'ICANN et l'administration américaine arrive à terme.

La réunion de Marrakech connaîtra la tenue de trois événements majeurs :

- Une réunion organisée par le World Economic Forum et le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, le 6 mars 2016 : « *L'Initiative sur le Futur d'Internet/Dialogue africain sur l'Economie Numérique : Favoriser une Collaboration Public-Privé & Appuyer la Croissance du Numérique* » ;
- Une réunion des Ministres africains des TIC, présidée par le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, le 6 mars 2016.
- La 3^{ème} réunion gouvernementale de haut niveau qui connaîtra la participation de plusieurs Ministres de l'Economie Numérique. La réunion, organisée en collaboration entre l'ICANN, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, sera présidée par le Ministre Moulay Hafid Elalamy.

Cette réunion coïncide également avec le départ de l'actuel Président Directeur Général de l'ICANN Monsieur Fadi Chehadé, nommé à la tête de cette instance en 2012.

Ce sera donc à son successeur, le Suédois Göran Marby, qui dirige actuellement l'organe de régulation des postes et des télécommunications en Suède, de piloter la mise en œuvre du plan de transition de l'ICANN.

Pour accompagner l'organisation de cet événement, une commission nationale a été mise sur pied, comprenant des représentants du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère de l'Intérieur et de départements ministériels, d'établissements publics et d'organismes concernés, ainsi que de l'ANRT.

Actions de l'ANRT en marge des travaux de l'ICANN

En préparation à la tenue de la 55^e réunion de l'ICANN à Marrakech, l'ANRT a entrepris plusieurs contacts et actions avec les entités relevant de cette organisation, afin d'améliorer la gestion et accompagner le développement des noms de domaine « .ma » :

1 - Signature de la zone .ma via DNSSEC

Le 19 février 2016, la zone ".ma" a été signée en DNSSEC. Cette signature permet d'améliorer davantage le niveau de sécurité de la zone DNS ".ma".

DNSsec signifie Domain Name System Security Extensions. Il s'agit d'une extension du protocole DNS, créée dans le but de se prémunir contre des vulnérabilités du système DNS et contre des attaques, telles que la corruption du cache DNS (DNS cache poisoning), qui fait que les utilisateurs du serveur DNS corrompu sont redirigés vers des fausses destinations internet.

Ainsi DNSsec vise à assurer l'intégrité et l'authenticité des enregistrements DNS en introduisant des signatures électroniques.

En effet, avec DNSSEC, toutes les réponses ont une signature électronique et le serveur DNS qui la reçoit peut vérifier la signature de la réponse, afin de s'assurer que son contenu est identique à l'information faisant autorité.

2 - Mise en place d'une copie L-Root au Maroc

Dans le but d'assurer la sécurité, la stabilité et la résilience du système DNS, l'ICANN encourage les acteurs intéressés dans le monde entier à héberger au sein de leurs réseaux une copie du serveur L-ROOT. Actuellement, ce serveur est distribué dans le Monde à travers 240 copies éparpillées dans plusieurs pays et continents, dont 11 copies en Afrique.

Le Maroc accueille le 2^{ème} serveur racine de DNS (L-Root Server) nord-africain, après celui de la Tunisie. L'initiative de l'ANRT visant à mettre en place un L-Root Server au Maroc a été approuvée par l'ICANN.

Grâce aux efforts des équipes techniques de l'ICANN et de l'ANRT, avec le support du Registre Africain (AFRINIC), la mise en place d'une copie du L-Root au Maroc est actuellement en cours de réalisation. Elle permettra d'améliorer considérablement la qualité des requêtes DNS effectuées par les internautes au Maroc.

3 - Conclusion d'une Convention avec l'ICANN

La stratégie de l'ICANN vise à accroître la participation de l'Afrique dans ses travaux. L'ANRT, pour sa part, déploie des actions d'échange d'expériences et de partenariat pour la promotion de ses relations de coopération avec ses homologues africains dans le domaine de régulation des télécommunications et de gestion des noms de domaine Internet. Dans ce cadre, l'ANRT est en cours de discussion avec l'ICANN pour la conclusion d'un Accord de Coopération en vue de promouvoir la coordination entre les deux parties concernant le développement de l'industrie des noms de domaine et la participation au travail de l'ICANN. Cet accord portera notamment sur :

- ✓ La gestion des ressources critiques de l'Internet et particulièrement le développement de l'industrie des noms de domaine au Maroc ;
- ✓ La définition et la mise en œuvre de programmes et actions de formation, d'information et de sensibilisation au profit des pays africains ;
- ✓ L'échange d'informations sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance de l'Internet;
- ✓ La sensibilisation aux enjeux relatifs à la mission de l'ICANN, le renforcement des capacités et la promotion de la participation aux différentes unités constitutives de l'ICANN.

4 - Accueil et contribution à l'organisation de l'Africaine DNS Forum du 4 au 6 mars 2016 à Marrakech

L'Organisation africaine des noms de domaine pays (AFTLD), en partenariat avec l'ISOC et l'ICANN, organise l'Edition 2016 du Forum Africain du système des noms de domaine (Africa DNS Forum) du 4 au 6 Mars à Marrakech, avant la réunion de l'ICANN. L'ANRT est l'hôte local de cette manifestation.

Le Forum Africain du système des noms de domaine est une conférence de la communauté DNS regroupant les registraires, registres et registrants africains, pour discuter de la manière de développer l'industrie des noms de domaine sur le continent, et d'échanger les expériences sur ces aspects.

Trois conférences de ce type ont été organisées par le passé à Durban (Afrique du Sud), à Abuja (Nigeria) et à Nairobi (Kenya).